

Master Sciences Humaines et Sociales

Mention : Histoire de l'art

Parcours: Préparation aux concours de la conservation du patrimoine

Présentation	
<p>Nature</p> <p>Formation diplômante Diplôme national</p> <p>Niveau de recrutement</p> <p>Bac + 4, Bac + 3 <u>Conditions d'admission</u></p> <p>Durée de la formation</p> <p>2/4 semestres</p> <p>Lieu(x) de formation</p> <p>Campus de Nanterre, Autres sites, International</p> <p>Stages</p> <p>Non</p>	<p>Accessible en</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Formation initiale</u> • <u>Formation continue</u> <p>Modes d'enseignement</p> <p>En présentiel</p>

L'Université Paris Nanterre prépare les étudiants aux métiers de la conservation du patrimoine en offrant des enseignements sur deux semestres (de septembre à juin), prioritairement en soirée (généralement de 18h à 20h) et adaptés au calendrier des concours. Cette formation qui **vise à l'excellence** ouvre l'accès aux postes de responsabilités **dans les musées français et les collectivités territoriales.**

Menée depuis près de deux décennies en collaboration avec l'université Paris 1, cette formation propose aux candidats des concours un panel large de spécialités et d'enseignants spécialistes pour la préparation des **d i v e r s e s o p t i o n s .**

U n e d o u b l e v i s é e :

Le parcours, accessible aux étudiants ayant validé un M1 en Histoire de l'art / Archéologie, (ou équivalent) permet de **se préparer aux concours :**

- de **conservateur du patrimoine organisés par l'Institut National du Patrimoine (INP)** en collaboration avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

- d' **assistant de conservation** du patrimoine des collectivités territoriales et d' **attaché de conservation** du patrimoine des collectivités territoriales organisés par les centres départementaux de **g e s t i o n .**

A l'issue d'une année de formation et de la rédaction d'un mémoire sur un sujet patrimonial ou muséal en lien avec un stage, la formation permet en outre de valider un Master 2 intitulé « Master 2 mention Archéologie, parcours Préparation aux concours de la Conservation du Patrimoine ». Ce Master peut ensuite permettre l'inscription en thèse de doctorat.

L'organisation de cette année préparatoire met l'accent sur :

- **l'importance des cours de méthodologie des épreuves des concours** (entraînement à la dissertation générale en histoire de l'art et en archéologie, au commentaire d'œuvre ou de documents, préparation aux

- **l'importance de l'immersion dans le monde patrimonial et muséal**, son actualité et ses questionnements grâce à des intervenants professionnels (conservateurs, professionnels des musées et structures culturelles...), à des cours spécifiques (histoire des institutions et des politiques patrimoniales), à des rencontres immersives dans les institutions patrimoniales et grâce à la réalisation d'un stage dans une structure patrimoniale suivi de la rédaction d'un mémoire en articulation étroite avec l'expérience théorique et pratique acquise.

- **la spécialisation chronologique dans l'option retenue** pour les concours par le biais du suivi d'un séminaire spécialisé dispensé par les enseignants-chercheurs de Nanterre.

- **le perfectionnement des langues** grâce à des apprentissages dédiés aux métiers de la Culture et du Patrimoine (Anglais pour Histoire de l'Art et Archéologie) et à un large choix d'enseignements de langues proposées (allemand, chinois, espagnol, grec ancien, italien, latin, russe).

Spécificités

▣ Structuration générale de la Mention "Histoire de l'art":

En M1 : Un parcours unique (« Histoire de l'art ») vous offre deux choix en vue de la spécialisation de M2.

En M2 : Vous pouvez, au sein de la mention, vous spécialiser dans un des 2 parcours suivants :

1 / " **H**istoire **d**e **l'**art "

2/ "Préparation aux concours de la conservation du patrimoine"

Admission

Publics

Niveau de recrutement : Bac + 4, Bac + 3

En formation continue

Master 1 validé ou sur le dossier

Conditions d'admission

- **Vous êtes étudiant(e) en formation initiale :**

PROCEDURE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Les candidats à la formation doivent :

1. Suivre impérativement la procédure de la plateforme de candidature "e-candidat", dès le 5 avril 2017.

2. Envoyer, dans le même temps, à l'adresse master2.conservation@gmail.com un dossier d'admission comprenant en pièces jointes :

- le formulaire de demande d'admission (formulaire téléchargeable sur le site),
formulaire téléchargeable sur le site www.prepa-Conservateurs-patrimoine.fr

- un Curriculum Vitae (2 pages maximum)

- une lettre de motivation indiquant la spécialité envisagée et le choix de l'option de commentaire

- le dernier relevé de notes obtenu

- le dernier diplôme obtenu (ou celui du niveau le plus avancé)

ATTENTION : Cette double procédure (1. par connexion et courrier postal pour Sésame et 2. par courrier

électronique) est rigoureusement nécessaire pour la demande d'admission.

3. L'admission à la formation sera proclamée au plus tard début juillet, sous réserve de la validation par les étudiants de leur Master 1.

4. Les étudiant-e-s admis à la formation devront ensuite procéder à la rentrée 2017

- à leur inscription administrative (délivrance de la carte d'étudiant et paiement)

- et à leur inscription pédagogique auprès de Secrétariat du Département d'Histoire de l'art et d'archéologie :

Mme Aurélie HEUNINCK

(Bâtiment D, bureau D103)

200, avenue de la République,

92001 Nanterre Cedex.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le parcours de Master 2 dans les métiers de la conservation du patrimoine, dont l'admission se fait **sur dossier** est ouvert aux étudiants, y compris étrangers, remplissant les critères spécifiques suivants :

- titulaires à la rentrée 2017 d'un **Master 1 d'histoire de l'art et/ou d'archéologie et/ou d'histoire** des universités françaises

- titulaires à la rentrée 2017 de la **première année d'un second cycle (validée)** de l'École du Louvre

- ou titulaires d'un **autre diplôme de niveau jugé équivalent** ou supérieur, en fonction de la qualité du parcours de chaque candidat.

Les étudiants déjà titulaires d'un Master 1 autre qu'en Histoire de l'art et/ou Archéologie, d'un Master 2 ou d'un diplôme supérieur peuvent, sous condition, suivre notre formation.

Attention : selon le règlement de l'INP, tout candidat aux concours de conservateur de l'INP ou d'attaché de conservation doit être de **nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne** ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

- **Vous êtes un(e) adulte en reprise d'études (formation continue) :**

L'équipe du SFC est à votre disposition pour vous aider à :

1/ **identifier les différents dispositifs de validation** qui vous permettent d'entrer dans cette formation ou d'obtenir ce diplôme (VAE/VES) (cf. supra, rubrique Admission).

2/ **connaître les multiples dispositifs de financement** pour concrétiser votre projet (DIF/CPF, CIF, Contrat de professionnalisation, Période de professionnalisation, Plan de formation, Congé de formation professionnelle, Congé pour VAE, chèque VAE, etc.).

3/ **monter un dossier de financement et obtenir des devis.** Pour en savoir plus sur ces procédures, rendez-vous sur le site du [SFC](#), rubrique : Contactez-nous pour remplir le [formulaire de contact](#)

- **Les dispositifs de validation d'acquis à connaître :**

Que vous soyez étudiant(e), salarié(e) ou demandeur d'emploi en formation continue, plusieurs dispositifs de validation vous permettent :

1/ d'entrer dans cette formation sans avoir le diplôme de niveau inférieur :

-Validation des Acquis Académiques (VAA)

-Validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (anciennement VAPP)

2/ d'obtenir ce diplôme sans pour autant reprendre des études

-Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

-Validation des Etudes Supérieures (VES)

[Pour en savoir plus sur ces dispositifs...](#)

Inscription

Vous trouverez ci-dessous la version abrégée de la formation. Le livret pédagogique est accessible dans l'encadré de droite "Supports pédagogiques formation tout au long de la vie"

▣ 2e ANNÉE - Semestre 3

UE 1 Enseignements fondamentaux :

Culture générale et de spécialité Histoire de l'art 1
- Culture générale en Histoire de l'art et archéologie (périodes antique et médiévale)
- Culture générale en Histoire de l'art
- Culture scientifique en Histoire de l'art
(1 séminaire à choisir)

UE2 Enseignements complémentaires :

Méthodologie des épreuves du concours 1 :
- Entraînement à la dissertation
- Entraînement au commentaire d'œuvre

UE 3 Langue vivante

Anglais pour Histoire de l'art et archéologie
ou allemand, chinois, espagnol, grec ancien,
italien, latin, russe.

UE 4 Enseignements personnalisés : Patrimoine 1

Histoire des institutions et des politiques patrimoniales
(Monuments Historiques, Musées, Inventaire...)

UE 5 Préprofessionalisation

Stage ou valorisation de l'expérience professionnelle

Soit 140 heures de formation in situ (168h équivalent TD)

▣ 2e ANNÉE - Semestre 4

UE 1 Enseignements fondamentaux :

Culture générale et de spécialité Histoire de l'art 2
- Culture générale en Histoire de l'art et archéologie (périodes antique et médiévale)
- Culture générale en Histoire de l'art
- Culture scientifique en Histoire de l'art
(1 séminaire à choisir)

UE2 Enseignements complémentaires :

Méthodologie des épreuves du concours 2 :
- Entraînement à la dissertation
- Entraînement au commentaire d'œuvre
- Entraînement aux épreuves orales d'entretien

UE 3 Langue vivante

Anglais pour histoire de l'art et archéologie
ou allemand, chinois, espagnol, grec ancien,
italien, latin, russe.

UE 4 Enseignements personnalisés : Patrimoine 2

Histoire des institutions et des politiques patrimoniales
(Monuments Historiques, Musées, Inventaire...)

UE 5 Préprofessionalisation

Mémoire de stage

Soit 165 heures de formation in situ (193h équivalent TD)

Débouchés

Année post-bac de sortie

Bac + 5

Débouchés professionnels

Secteurs d'activités

Administration publique

▾ Secteurs d'activité:

- Filière d'Etat recherche (Ministère de la Culture et de la Communication), Catégorie A : conservateur du patrimoine (formation INP pendant 18 mois), ingénieur de recherches (en externe nécessite en sus d'être titulaire d'une thèse), ingénieur d'études, assistant ingénieur.
- Filière territoriale culturelle (Collectivités territoriale et Ville de Paris), Catégorie A : conservateur territorial du patrimoine formation INP pendant 18 mois), attaché territorial de conservation du patrimoine.

Contacts

Renseignements

Site internet dédié de la formation commune (Université Paris Nanterre – Université Paris 1) :
www.prepa-conservateurs-patrimoine.fr

Accéder à la fiche complète de cette formation (programme, livret pédagogique, accès) :
<http://dep-hist-art.parisnanterre.fr/formations/preparation-aux-concours-des-conservateurs-du-patrimoine/>

Aide aux concours :

Sur l'allocation pour la diversité dans la fonction publique proposées par la région Ile de France, voir :
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/Demarches-administratives/Travailler-dar>

Secrétariat pédagogique de la formation de Master Histoire de l'Art et Archéologie:

Mme Aurélie HEUNINCK Secrétariat pédagogique Histoire de l'Art Bâtiment D; Bureau D 103; tél. 01.40.97.40.92

Orientation (SUIO-IP) : suio@parisnanterre.fr tél. 01 40 97 75 34

Formation continue, vous pouvez contacter le SFC (Service de la Formation Continue) pour le montage d'un dossier de financement de votre formation (conseil sur les dispositifs en vigueur, demande de devis...):
accueil.sfc@parisnanterre.fr
tél. : 01 40 97 78 66

Mis à jour le 02 avril 2019



UFR de rattachement

[Sciences Sociales et Administration \(SSA\)](#)

Paris Nanterre

Lefebvre, bur.211 E
ue de la République

NTERRE
0 97 56 05

[et](#)

▶ Supports pédagogiques formation tout au long de la vie

[pédagogique](#)

[charger la fiche formation](#)

▶ Renseignements pratiques

stéariat

BENSEGHIR

D - Bureau D 103)

enseghir@parisnanterre.fr

ation (SCUIO-IP)

e.parisnanterre.fr

Bureau E.14

e.parisnanterre.fr

tion continue(SFC)

formation-continue@liste.parisnanterre.fr

Tel : 01 40 97 78 66

Bâtiment M

Outre les démarches précédentes, vous pouvez contacter le SFC (Service de la Formation Continue) pour le montage d'un dossier de financement de votre formation (conseil sur les dispositifs en vigueur, demande de devis...)

Site : formation-continue.parisnanterre.fr

▶ En savoir plus

de la formation:

Université Paris Nanterre

ent d'histoire de l'art - Bâtiment D

ue de la République, 92001 NANTERRE cedex
R A : Université Paris Nanterreniversité (10 à 15 min de trajet de «Châtelet -
s»)
n Gare Saint-Lazare (15 minutes de trajet)
Institut national d'Histoire de l'Art
enne
ris
tro Palais-Royal- Musée du Louvre

Accès RER A et B Châtelet - Les Halles

Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne – site Michelet

UFR Histoire de l'art et archéologie, 1er étage

3 rue Michelet,

75005 Paris

Accès RER B : Luxembourg

Chaque étudiant-e aura la possibilité d'accéder aux locaux et aux ressources offertes par les universités Université Paris Nanterre et Paris 1.

▶ CANDIDATURES 2019-2020

[Candidatures en M1](#)

[Candidatures en M2](#)

▶ ATTENTION

-contre correspond à notre ancienne offre de formation pour la période 2019-2020.

La nouvelle offre de formation pour l'année 2020/2021 est consultable dès à présent [sur notre site dédié](#)

**Offre de
formation
2020-2021**

▶ Documents à télécharger

[Candidatures - LICENCE](#)

[Candidatures - MASTER](#)

[Graduate Courses - LICENCES](#)

[Graduate Courses - MASTERS](#)

